
COS BUDGET 2025 et VOEUX

À partir de intersyndicale CFDT CGT FO UNSA <intersyndicale@paysdelaloire.fr>

Date Ven 24/01/2025 10:58

Cci DIALOGUE.SOCIAL <DIALOGUE.SOCIAL@paysdelaloire.fr>; Liste REGION <ListeREGION@paysdelaloire.fr>; Liste des Coll. d'Elus <CollaborateursdElus@paysdelaloire.fr>; Liste Agents EPLE (Office 365) <ListeAgentsEPL-0365@paysdelaloire.fr>; UNSA Region <UNSA.Region@paysdelaloire.fr>; Syndicat CFDT <syndicat.CFDT@paysdelaloire.fr>; Syndicat CGT <syndicat.CGT@paysdelaloire.fr>; Syndicat FO <syndicat.FO@paysdelaloire.fr>

 1 pièce jointe (216 Ko)

2025 01 24 BP 2025.pdf;

Message à l'attention du personnel

Chers collègues,

L'intersyndicale vous a informé que l'existence du COS est menacée.

Suite à cette communication et à notre communiqué de presse, nous avons obtenu un rendez-vous avec le Vice-Président pour le bureau du COS. Nous avons également obtenu une réponse de la DGA confirmant la position et les propos tenus par le Vice-Président Laurent Dejoie le 17 décembre sur la méthode mais en confirmation la piste d'une consultation « éventuelle » pour externaliser le COS et l'action sociale actuellement gérée par la DRH.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance, avec une certaine stupéfaction et colère, des rapports du Budget 2025 le rapport général et celui relatif aux ressources (dont le personnel). Ces documents, cf. pièce jointe, font état d'une **suppression de postes à hauteur de 1,3 M d'€ en 2025 destinée en réalité à financer plusieurs mesures** :

- Le nouveau contrat complémentaire prévoyance,
- L'augmentation du régime indemnitaire **pour certaines fonctions (effective au 1er décembre 2024)**,
- L'introduction d'un éventuel complément indemnitaire annuel (mentionnée dans le rapport ressources mais absent dans le rapport global),
- Dans le rapport **général**, l'exclusion des agents des lycées de ces mesures **budgétaire** est inscrite mais disparaît dans le rapport ressources.

Nous constatons ainsi que lors de la session du Conseil Régional, le rapport de présentation générale **du budget primitif 2025** comporte des éléments différents de ceux présentés dans le rapport sur les ressources. La communication révèle dans les deux rapports que **les suppressions de postes annoncées, par tous les moyens possibles, le 19 novembre dernier par la Présidente ne visent pas à réaliser des économies, mais bien à financer ces mesures.**

Or, lors des longues consultations avec les représentants du personnel des organisations syndicales, il n'a jamais été fait mention que ce qui pouvait être présenté comme des avancées se feraient par la suppression de postes de collègues. **La duplicité du dialogue social dans le discours de notre employeur est bien une nouvelle fois avérée.** Elle conduit à **tromper les représentants du personnel lors de votes des avis, de la signature d'un protocole et à duper tous les agents et le grand public.**

Nous comprenons mieux pourquoi malgré nos demandes dès octobre 2024, nous n'avons jamais eu communication du projet de rapport pour le budget 2025 conformément aux attributions du CST

Dans ses vœux, la Présidente a envie de croire.

Les agents souhaitent connaître la vérité sur les décisions prises qui impactent les 4 000 agents de la collectivité. C'est une question de respect et de considération. Aucun poste ne doit être supprimé ! Non tout n'est pas possible. Les agents ont des droits et devoirs mais notre employeur leur doit loyauté et honnêteté.

Face à ces constats de dissimulation volontaire d'informations et alors que les organisations syndicales représentatives des agents n'ont pas été destinataires de l'invitation aux vœux de la Présidente, nous vous informons que nous ne participerons pas à la cérémonie des vœux de ce jour à l'Hôtel de Région.

Les organisations syndicales

